



HAL
open science

**L'expérience de la citoyenneté factuelle chez les
immigrés d'origine béninoise à Gonzagueville-Abidjan
(Côte d'Ivoire) : de la colonisation à la fin du parti
unique en 1990**

Barnabé Cossi Houedin

► **To cite this version:**

Barnabé Cossi Houedin. L'expérience de la citoyenneté factuelle chez les immigrés d'origine béninoise à Gonzagueville-Abidjan (Côte d'Ivoire) : de la colonisation à la fin du parti unique en 1990. Cahiers de sociologie économique et culturelle, 2015, N.57, pp.13-36. halshs-01295322

HAL Id: halshs-01295322

<https://shs.hal.science/halshs-01295322>

Submitted on 30 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'expérience de la citoyenneté factuelle chez les immigrés d'origine béninoise à Gonzagueville-Abidjan (Côte d'Ivoire) : de la colonisation à la fin du parti unique en 1990.

Barnabé Cossi Houédin

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan
houedin@yahoo.fr

Résumé

L'article a pour objectif d'analyser les expressions et les modalités de la citoyenneté de *béninois* à Gonzagueville, de la colonisation à la fin du Parti unique en 1990. Les résultats de l'étude montrent qu'au cours de ces deux périodes, ces *immigrés* ont eu une implication significative dans la vie politique, économique, culturelle de ce quartier de la commune de Port-Bouet, dans le District d'Abidjan en Côte d'Ivoire. Cette expérience de la citoyenneté se fait en dehors des normes formelles de leur intégration telles que prescrites dans la constitution. Dans son fonctionnement, on y voit articuler des schémas de représentation comme le « don », la « gratuité », autour des ressources sociales, matérielles et symboliques telles que la terre, la chefferie, l'autochtonie. Il en découle un type de valorisation des liens sociaux au sein du quartier.

Mots clés : Côte d'Ivoire, citoyenneté, immigrés, don, gratuité.

Abstract

The item has for objective to analyze the expressions and the methods of the citizenship of *beninese* to Gonzagueville, colonization at the end of the unique Party in 1990. The results of the study show that during these two periods, these *immigrants* had a significant implication in political, economical, cultural life of this area of the municipality of Port-Bouet, in the District of Abidjan in Ivory Coast. This experience of citizenship is done outside the formal standards of their integration as prescribed in the constitution. In his functioning, one there see articulated outlines of representation as the "gift", the "gratuity", around the social, material and symbolic resources such as the earth, the chefferie, the autochthony. It results a type of development of the social links within the neighborhood.

Keywords: Ivory Coast, citizenship, immigrants, gift, gratuity.

Introduction

Gonzagueville, sous-quartier de la commune de Port-Bouët (Sud de la capitale économique Abidjan) aurait été créé vers 1927 par Louis de Gonzague, un ressortissant du Dahomey¹ (Bouquet 2003). Estimée à 17224 habitants selon le Recensement General de la Population et de l'Habitat (R.G.P.H 1998), sa population est à majorité composée de divers groupes

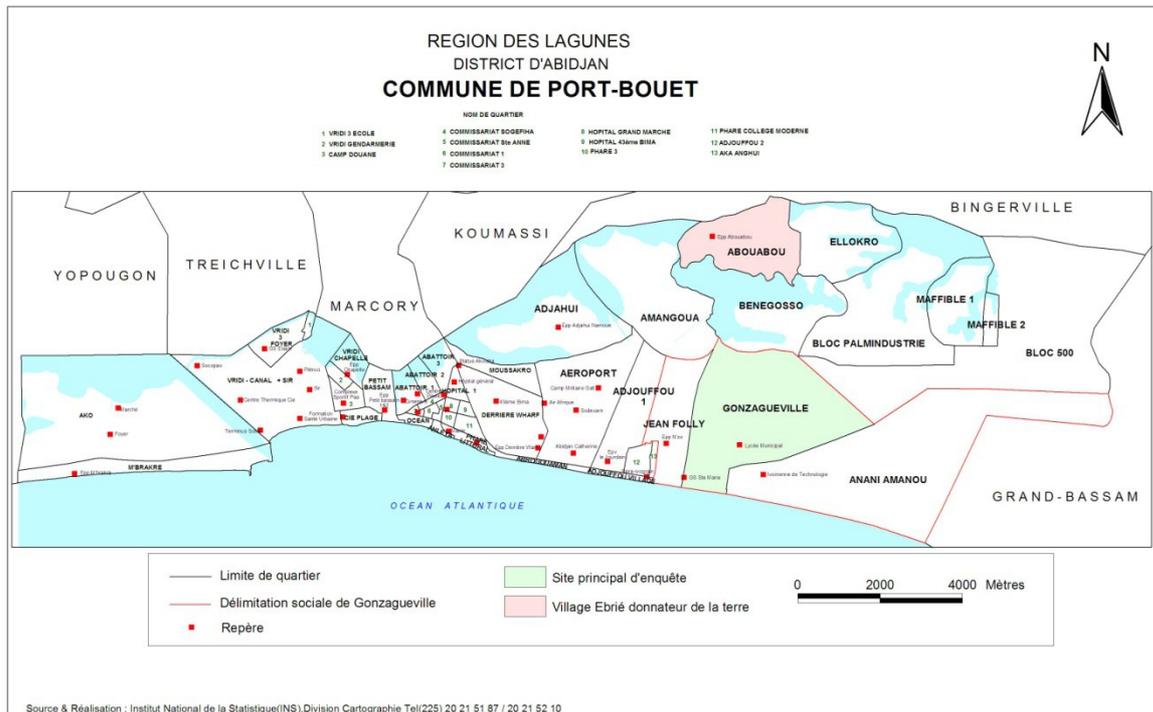
¹ Il est fait allusion à la colonie du Dahomey. Selon l'histoire, celle-ci regroupait deux entités sociales c'est-à-dire les actuels Bénin et Togo. Les ressortissants de cette colonie étaient appelés les « Daho-togo ». Pour les besoins de l'article, la désignation de « Dahoméen » est mobilisée pour désigner les premiers immigrés venus de cette colonie pour s'installer à Gonzagueville.

d'immigrés de la sous-région ouest-africaine parmi lesquels on dénombre 2027 béninois, 1924 Ghanéens, 1388 Burkinabés, 1161 Togolais, 119 Sénégalais, et 110 allogènes naturalisés ivoiriens.

En plus de ces allogènes, il ya des *allochtones* constitués de Baoulé (1592 habitants), d'Abouré (317 habitants), d'Alladjan (260 habitants), d'Adjoukrou (213 habitants). Ces groupes ethniques ivoiriens résidents sont des migrants internes² venus s'installer sur cet espace antérieurement reconnu comme la propriété des Ebrié. Ce dernier groupe ethnique ivoirien, *autochtone*³ dans l'imaginaire populaire de cet espace social, est quant à lui, estimé à 229 habitants. Au moment de l'enquête, le chef de Gonzagueville se réclamait d'être un ressortissant du Bénin quand bien même il présentait un certificat de naturalisation ivoirienne

2 Ces groupes ethniques sont issus d'autres régions de la Côte d'Ivoire : les Baoulé par exemple sont venus du Centre, les Alladjan, Abouré, Adioukrou sont du Sud, mais référencés à d'autres espaces sociaux où ils sont respectivement désignés comme les autochtones.

3 Si l'on considère la répartition des groupes ethniques en Côte d'Ivoire, les Ebrié sont perçus comme les autochtones de la ville d'Abidjan, donc selon les croyances locales, ceux du village d'Abouabou seraient les autochtones de l'espace social qui abrite Gonzagueville.



De fait, depuis la période coloniale (avant 1960), précisément sous le Parti unique (1960-1990), les Dahoméens occupant l'espace social de Gonzagueville, ont vécu en partie comme des autochtones (Houédin, 2013). Conformément aux règles informelles de la politique publique des immigrés proposées par l'Etat à Parti unique⁴, ces immigrés ouest-africains ont pu s'attacher et promouvoir des droits subjectifs à différents niveaux de la vie sociale (politique, économique, culturel). Ce qui apparaît, d'ailleurs, en première ligne de leurs diverses interactions avec, les acteurs individuels, collectifs et même institutionnels de ce secteur de la ville d'Abidjan.

Avec l'influence de ce choix d'intégration, il est récurrent d'entendre exprimer des idées comme celle de « *vie commune* », d'« *intégration familiale* », d'« *intégration sans différence culturelle et d'origine* », de « *biens communs* » pour promouvoir les supports idéologiques de leur inclusion dans la vie des espaces d'accueil. Dans cet ordre d'idées, notamment entre 1980 et 1990, le quartier a été socialement désigné comme un « quartier béninois », mais,

⁴ Sur la demande ou l'initiative d'acteurs politiques de premier plan, les immigrés ouest-africain ont spécifiquement bénéficié de différentes faveurs surtout aux plans politique, économique. On parle pour ce faire d'une politique d'intégration sur le modèle de la famille, pour montrer la façon dont de 1960 à 1990, ils ont pu accéder sans contraintes à l'administration publique, se légitimer dans les professions agricoles, intégrer les activités politiques.

l'idée dominante de l'autochtonie chez ces ressortissants du Bénin ainsi que leur logique d'appropriation du quartier n'ont pas encore fait l'objet d'une étude scientifique.

Et pourtant, à l'image de cette revendication, l'on constate une implication significative des dits Béninois dans la vie de ce quartier et dans les transformations politiques, économiques et sociales suscitées sur cet espace : participation aux activités d'intérêt public (modernisation du quartier, animation de l'espace public), présence dans les structures décisionnelles (chefferie, mairie). On peut donc se demander comment se sont construites la participation et l'appartenance des dits *Béninois*⁵ à Gonzagueville, cela de la colonisation à la fin du parti unique.

Avant d'examiner les différentes manifestations de cette participation et appartenance à Gonzagueville, il serait intéressant de définir brièvement le concept de « citoyenneté factuelle ». Il faut dire d'emblée, qu'on ne peut objectivement cerner les pratiques de cette citoyenneté qu'en établissant leurs rapports avec celle dite normative. Pour comprendre ce dernier concept, la plupart des auteurs (Thériault, 1999 ; Carrel, 2005) ont en commun de partir d'une définition juridique. Ils l'appréhendent ainsi comme un statut qui ouvre l'accès à « *un ensemble de droits (le vote, l'association, la grève, mais également le droit d'expression, de propriété, d'information ou d'instruction, l'ensemble des « droits-créance » ou droits sociaux) et de devoirs (respect des lois, de la propriété d'autrui, paiement des impôts, effectuation du service militaire ou civique). L'ensemble de ces droits et devoirs sont garantis et organisés par les institutions publiques, suivant les principes inscrits dans la constitution de chaque Etat* » (Carrel , Op cit).

Au regard d'une telle précision, il convient aussi de souligner que si la citoyenneté dite normative est essentiellement valorisée sous l'angle juridique et institutionnel, celle dite factuelle, bien que peu définie, est toujours appréciée en fonction de la première. Dans le cadre de cet article, elle se rapporte à un ensemble de pratiques vécues en dehors des normes juridiques et institutionnelles d'un Etat, d'une association et encore bien d'autres institutions formellement constituées. En parlant de citoyenneté factuelle chez les immigrés ouest-africain en Côte d'Ivoire, il est fait allusion à une structure idéologique⁶ mise en place par l'Etat à Parti unique.

5 Une idéologie dominante au sein du quartier regroupe sous cette appellation tous les groupes ethniques et de nationalité qui ont été installés par le groupe démographiquement majoritaire que sont les originaires du Bénin. Dans cet ordre, l'imaginaire populaire de la commune de Port-Bouet regroupe sous l'appellation de Béninois aussi bien les groupes ethniques ivoiriens (Baoulé, Alladjan) que ceux d'autres nationalités (Sénégalais, Togolais, Ghanéens).

Afin de permettre de mieux appréhender l'exercice de cette citoyenneté, une revue de la littérature sur l'intégration de ces immigrés est ici proposée.

La question de l'intégration et de la participation des immigrés d'origine ouest africaine à la vie des espaces d'accueil en Côte d'Ivoire a été abordée par plusieurs auteurs (Dupire, 1960 ; Swartz, 1972 ; Antoine, 1991). Leurs travaux peuvent être scindés en deux approches complémentaires : l'approche institutionnelle et l'approche identitaire ou assimilationniste.

Dans l'approche institutionnelle, l'accent est mis sur la manière dont les institutions ont été perméables au fonctionnement en partie comme autochtones chez ces immigrés au cours de la période coloniale (avant 1960), et du parti unique (1960-1990). Sous la colonisation par exemple, les ressortissants du Dahomey ont pu avoir accès à des emplois formels valorisés, acquérir une triple appartenance juridique et normative, c'est à dire ils pouvaient s'identifier à la fois comme des citoyens des colonies de Côte d'Ivoire, du Dahomey et en même temps se définir comme sujet français (Bonzon ,1967 ; Bénoist ,2003). Cette distinction au niveau institutionnelle, a été reconduite sous le parti unique avec quelques des modifications sociales. Dans ce contexte de parti unique, en effet, la politique publique de l'étranger a surtout mis l'accent sur les formes de participation notamment aux niveaux des institutions politiques, économiques, culturelles (Sylla ,1985 ; Brédeloup, 2003 ; Babo ,2011).

Les approches identitaires ou assimilationnistes ont pour centre d'intérêt la façon dont l'autochtonie chez les immigrés ouest africains a été produite. Sous le Parti unique, l'Etat a pensé et conçu leur intégration à travers les pratiques de participation et d'appartenance à la nation. Cela était observable à plusieurs niveaux. Par exemple, au niveau politique, les immigrés sont présents dans l'administration publique, participent au vote. Au niveau économique, surtout en milieu rural, ces derniers ont accédé de façon gratuit à des portions de terre cultivables (Dupire ,1960 ; Dozon, 1997 ; Terrier ,1995 ; Dembélé ,2002 ; Gnabéli, 2008).

Avec l'existence de telles pratiques, les immigrés ouest-africains se sont progressivement reconstruits aux niveaux politiques, économiques comme des groupes locaux. Pour y arriver, ils se sont dotés d'une pluralité de compétences sur les différents plans plus-haut mentionnés.

6 Dans les faits, cette structure idéologique a débouché sur l'institution d'un mécanisme informel de participations (économiques, politiques, culturelles,...) chez les immigrés. Ces derniers s'y sont engagés de façon plus ou moins collective et se sont ainsi légitimés sur les espaces d'accueil par des formes publiques d'expression. Ils pouvaient y être reconnus et entendus en tant qu'acteurs politiques, porteurs de droits subjectifs. Bien plus, ils pouvaient aussi contribuer à la définition de droits sociaux sur les espaces occupés, participer à la transformation des relations et des représentations dans leurs interactions avec les groupes ethniques ivoiriens

Si l'on part du fait que l'objectif visé par le Parti unique était de promouvoir les appartenances collectives entre immigrés et groupes locaux, les pratiques telles que la solidarité interethnique, la diffusion de la croyance selon laquelle les ressources locales sont des biens communs, l'attachement au mythe de la fraternité et de la non différenciation identitaire ont été les principaux opérateurs de ce type d'intégration (Gnabéli, 2005,a,b).

Ces principaux textes reconstituent les mécanismes sociologiques et institutionnels de l'intégration des immigrés ouest-africains en Côte d'Ivoire. L'on constate que par les approches précitées, l'accent a été surtout mis sur les pratiques de l'Etat en termes d'intégration et de gouvernance sociale. Les auteurs se sont peu efforcés de cerner, par une analyse appropriée, les pratiques et les significations quelque peu cachées de la citoyenneté de ces immigrés telle qu'ils l'ont vécue eux mêmes. C'est pourquoi, cet article aborde la question en mettant l'accent sur la participation des immigrés ouest-africains à la vie des espaces d'accueil, et également, sur la façon dont ils y construisent leur appartenance.

L'objectif de cet article est donc d'analyser les stratégies de participation et de construction de l'appartenance des dits « Béninois » à Gonzagueville, dans la période qui va de la colonisation à la fin du parti unique. L'article s'appuie sur des données de terrain. Il s'inscrit dans une perspective qualitative et a, de ce fait, mobilisé les outils et techniques de collectes de données appropriés : entretiens semi-directifs, récits de vie et observation directe. L'enquête a commencé en 2005 et a pris fin en 2009. Elle s'est faite avec des retours périodiques, des passages spontanés sur le terrain. Ce qui a permis de réaliser des entretiens à passages répétés, de diversifier les données collectées et d'éprouver leur saturation.

Les participants à l'étude étaient au nombre de 30 enquêtés soit 13 pour la population cible (leaders d'opinions béninois) et 17 pour ce qui est de la population témoin (agents de la mairie, groupes allochtones (Baoulé, Alladjan), allogènes (Togolais, Burkinabé) et autochtones Ebrié). Les premiers ont produits des récits de vie. Quant aux seconds, ils ont été soumis à des entretiens semi-dirigés. L'analyse de contenu thématique a été appliquée au corpus de données. Ce qui a permis de dégager les catégories analytiques ci-après.

1-Les expressions de la citoyenneté politique et la construction de l'appartenance au quartier

Parler de la vie politique des immigrés ouest-africains, telle qu'elle a été organisée, c'est parler du contexte politique dans lequel elle s'insère. La période de la colonisation et celle du Parti unique renvoient, en effet, à deux contextes politiques différents. Cependant, ces deux

périodes restent convergentes sur certains principes. Il s'agit des faveurs politiques octroyées à ces immigrés au cours de ces deux périodes. Durant ces deux périodes, les statuts occupés par les immigrés ouest-africains ont été, de façon similaire, reconstruits comme une faveur du colon ou de l'Etat à parti unique (Bonzon, 1967 ; Bénoist, 2003 ; Antoine, 1991 ; Tounkara, 2008).

1.1. La manifestation de la citoyenneté politique au cours de la période coloniale

La vie politique, telle qu'organisée par l'administration coloniale influence les premières activités politiques à Gonzagueville. Cela se manifeste essentiellement par une mobilisation de réseaux politiques. En somme, c'est par les activités politiques du fondateur du quartier que les tout premiers schémas de représentation de la citoyenneté et les premières expériences d'activité politique chez les premiers venus dahoméens ont été mis en place. En termes de réseaux, c'est à travers la fréquentation, l'entretien de relations de confiance et de travail soit avec l'administration coloniale, soit avec des groupements politiques ou apolitiques, soit encore avec les notabilités ébrié d'Abouabou⁷ que ces liens politiques ont été tissés.

De tels liens ont surtout été mobilisés pour faciliter l'installation sur le site de Gonzagueville, l'adoption des rituels Ebrié autour de la terre et pour tisser des contrats d'intégrations avec ces derniers. Les activités politiques dans lesquelles Louis de Gonzague s'est inscrit font apparaître les réseaux suivants : les réseaux de l'administration coloniale, les groupements politiques ou apolitiques, les réseaux d'amitié avec la notabilité ébrié d'Abouabou.

Ces réseaux, aussi bien formels qu'informels, ont été consolidés autour de l'identité de certaines figures emblématiques de la scène politique coloniale. Il s'agit par exemple de Félix Houphouët Boigny et Mathieu Ekra. Au plan national, les réseaux politiques constitués par Louis de Gonzague sont rattachés à ce fait. Ainsi, selon les discours couramment véhiculés au sein du quartier, Louis de Gonzague aurait intégré les réseaux de l'administration coloniale avec le Gouverneur Retz, les groupements politiques ou apolitiques tels que le Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A), le Syndicat Agricole de Côte d'Ivoire. Il aurait même été membre du Syndicat des Planteurs de cocotiers, jury à la cour d'assise de Grand Bassam (première capitale de la Côte d'Ivoire) de 1942 à 1945, membre du conseil

⁷ Abouabou est un village relique de la ville d'Abidjan. Selon les données recueillies, c'est la notabilité de ce village qui a attribué le site sur lequel Gonzagueville est logé à son fondateur. Les ancêtres de ce village seraient les premiers à avoir cédé des portions de terre à Louis de Gonzague, le fondateur de Gonzagueville.

municipal de la délégation de Treichville de 1953 à 1954. A cette époque, il était communément désigné comme le Doyen togolais en Côte d'Ivoire.

L'existence de ces réseaux ainsi que les divers statuts occupés par Louis de Gonzague montrent l'importance d'une participation politique dont le champ temporel reste parfois imprécis, avec des règles plus ou moins méconnues. Elle reste, cependant, incontournable pour comprendre non seulement le mode d'installation des premiers venus dahoméens à Gonzagueville, mais aussi la création de ce quartier. En fait, cette participation à la vie politique, au cours de la période coloniale, est perçue comme la première ressource ayant facilité l'acquisition de parcelles de terre auprès des autochtones Ebrié d'Abouabou, la fondation du quartier par Louis de Gonzague. Les réseaux constitués (avec l'administration coloniale, la notabilité ébrié), ainsi que le recours aux figures emblématiques de la scène politique ont été à ce propos reconstruits comme les normes d'accès aux activités politiques locales. Dans ce contexte colonial, la participation à de telles activités a été associée aux liens d'amitié et de générosité.

1.2. La manifestation de la citoyenneté politique sous le parti unique de 1960 à 1980

Sous le Parti unique, l'Etat a encouragé des activités politiques similaires à celle des groupes locaux. Il s'agit, par exemple du vote des immigrés. Ces activités ont même été imposées comme des normes, des évidences sociales à respecter (Kipré, 2005 ; Babo, 2011). Cette situation a débouché sur un type idéal de citoyenneté, selon lequel on considère par exemple que, l'identification des immigrés ouest-africains comme des autochtones du pays est simplement une forme de récompense, la reconnaissance des services rendus à la nation. L'Etat à Parti unique, pour ce faire, a mis de côté, les propriétés formelles de légitimation de l'autochtonie ou d'attribution de la nationalité, préférant plutôt l'attachement à des décrets non formels. Cela a, d'ailleurs, été appréhendé comme un défi à relever dans la réussite de l'intégration des ces immigrés.

A Gonzagueville, la vie politique des « Béninois » a été enfermée dans des types d'activités informelles (campagne électorale, vente de cartes d'électeurs, participation aux élections municipales et nationales). Par de telles activités politiques, ceux-ci ont pu valoriser leur identité au sein de ce quartier. Par exemple, dans l'imaginaire populaire de la commune qu'est Port-Bouet, on a associé leur identité au quartier. Bien plus, par le principe de la reconnaissance sociale, les Béninois ont été désignés comme les autochtones de cet espace social. Cette participation à la vie politique, telle que pensée par les institutions d'Etat comme

la Mairie et animée par ces immigrés est justifiée de la manière suivante : « *c'est le gouvernement du PDCI qui demandait cette façon de faire. On peut voter, avoir notre propre village et notre propre chef, avoir aussi la terre et contribuer au progrès. On peut dire que c'était la coutume au niveau nationale. Tout le monde dans le pays menait cette politique d'accueil des étrangers* » (Extrait de l'entretien avec le chef de cabinet de la mairie de Port-Bouet).

Au cours de cette période, afin de faire bon usage des idéologies d'intégration diffusées par le Parti unique, un système de participation politique similaire à celui de Louis de Gonzague a été reproduit. Il repose essentiellement sur les acquis, les compétences politiques de ce dernier. Son parcours politique a été à cet effet, reconstruit comme une ressource politique et mobilisée par lesdits « Béninois » pour pérenniser les activités politiques locales, négocier la création d'une chefferie dans le quartier. Selon les données recueillies, la vie politique, telle qu'elle est pérennisée, est en phase avec celle qui a eu cours au temps colonial. Elle prend appui sur les liens de solidarité politique, sur la valorisation des compétences et des mérites des immigrés. Au plan national, les compromis politiques, les non dits et les prescriptions voilées autour de la citoyenneté de cette catégorie de population ont permis à Louis de Gonzague de bénéficier du rang d'Officier de l'Ordre National du Mérite en 1962.

1.3. La manifestation de la citoyenneté politique dans la première décennie de la commune de Port-Bouet (1980 à 1990).

La période de 1980 à 1990 (qui fait partie de l'ère du Parti unique) est celle de la première décennie d'existence de la mairie de Port-Bouet. En effet, avec l'avènement de la mairie, Gonzagueville a été stratégiquement désigné comme « un quartier béninois ». Il est reconnu comme tel aussi bien au niveau des acteurs de la mairie que de la notabilité Ebrié d'Abouabou. En d'autres termes, depuis la création de la mairie, les autorités municipales et la notabilité d'Abouabou, dans le souci de contrôler et diriger le processus d'intégration à l'œuvre à Gonzagueville, vont attribuer la gestion du quartier aux ressortissants du Bénin.

Cette gestion du quartier, assimilée à une structure paternaliste, n'avait d'autre but que de privilégier les ressortissants du Bénin dans les décisions concernant sa modernisation. C'est ainsi que, malgré le décalage entre l'identification du quartier comme celui des « Béninois » et le profil social des groupes de diverses ethnies et nationalités sur cet espace social, la

chefferie leur a été confiée. En outre, la mairie et les autorités villageoises d'Abouabou ont soutenu la création de la chefferie à Gonzagueville. Son association à l'identité béninoise est interprétée comme signe de reconnaissance aux premiers dahoméens qui s'y sont installés. Ce qui est affirmée dans le discours suit : *« en disant que Gonzagueville est un quartier béninois, c'est une reconnaissance aux premiers habitants qui ont mis cette parcelle en valeur, mais c'est surtout au regard de l'apport des béninois à l'élection du maire »* (Extrait de l'entretien avec le chef Ebrié d'Abouabou).

Au cours de cette première décennie communale (1980-1990), la mairie, pour être en phase avec les idéologies de l'Etat, a contribué à afficher le quartier comme leur propriété. Son rôle a surtout été de positionner le quartier comme un espace d'intégration, un site d'accueil des immigrés. Pour y arriver, la mairie a initié sur la base de l'idéologie de la famille une politique d'assistance municipale dont la priorité est de les protéger, de les inviter à s'impliquer dans activités de modernisation de cet espace qui est désormais considéré comme le leur. Les différentes catégories d'enquêtés sont unanimes sur ce fait. Elles en donnent respectivement une illustration dans les discours qui suivants : *« en ce moment, tout le monde est PDCI. Et c'est avec les différents chefs de quartier que la mairie travaille pour développer les quartiers. Alors, si tu veux entreprendre une activité à Gonzagueville et que tu n'a pas la caution de la chefferie, la mairie ne te reconnaît pas. Le plus souvent, il paraît que c'est la chefferie qui dit à la mairie ce qui est bien pour le quartier »* (Extrait d'entretien avec le responsable des Baoulé de Gonzagueville) ; *« la mairie nous faisait appel quand il faut accueillir les autorités politiques des autres Etats à l'aéroport, aussi pendant les cérémonies politiques. Chaque année, pour la célébration de la fête de l'indépendance, nous répondons présents avec nos masques et nos danses. Mais, cela se faisait dans tout le pays. C'est l'Etat même qui est derrière »* (extrait de l'entretien avec le chef de Gonzagueville) ; *« avec ce quartier, Port-Bouët est devenu une commune d'exemple dans l'intégration nationale. Il y a même des autorités de pays étrangers (limitrophes) qui y viennent pour rendre visite à leurs parents sédentarisés et constater leur insertion économique, sociale »* (extrait de l'entretien avec le chef de cabinet de la mairie de Port-Bouet).

C'est par cette structure paternaliste contrôlée par la mairie que les ressortissants du Bénin se sont approprié la chefferie de Gonzagueville. Avec le contrôle de cette institution, ces derniers se sont imposés au sein du quartier à travers les activités politiques telles que l'animation des campagnes électorales, la vente de cartes d'électeurs, la participation au vote (législatif, municipal, présidentiel). De telles activités ont été renforcées sous l'effet de l'idéologie du laisser-faire. Elles ont permis à ces immigrés d'avoir non seulement la caution des autorités

mais aussi celle de la collectivité villageoise Ebrié pour consolider sur cet espace, les activités politiques qui ont de la valeur à leurs yeux , de gérer le quartier à leur guise c'est-à-dire sans contraintes ni obstacles.

En considérant ces actions comme des privilèges politiques, ces « Béninois » se sont attachés à l'idée d'avoir le monopole de ce champ. Cela s'explique surtout par leur visibilité au sein de la mairie comme conseillers municipaux. Élément principal de la participation à la vie politique de Gonzagueville, l'occupation du poste de conseiller municipal par un ressortissant du Bénin a facilité leur mobilisation collective autour des élections locales et provoqué des conséquences politiques majeures dans l'acquisition et la redistribution des parcelles de terre. Par un tel rapport, ils s'appuient sur leur majorité démographique pour entretenir des échanges de type don-contredon avec la mairie.

En contrepartie de l'électorat béninois, les parcelles de terre acquises avec la mairie et l'espace social du quartier sont ainsi considérées comme cédées. Par conséquent, ils en ont le contrôle de façon définitive. A partir de cette idée, ils ont même établi et raffermi des réseaux politiques autour du foncier, les ont mis à profit en se reconstruisant comme propriétaires de terre auprès des différents groupes avec lesquels ils partagent le même site. se sont-ils dotés de diverses compétences à savoir celles de veiller à l'installation de nouveaux venus dans le quartier, de s'occuper de la redistribution des parcelles de terre locale, de gérer les éventuels conflits entre les différents groupes ethniques et de nationalité résidant dans le quartier.

C'est surtout dans ce contexte de valorisation de rapports non marchands que les soutiens de type paternaliste et de tutorat ont connu leur succès (Sylla, 1985 ; Chauveau ,2000 ; Akindes ,2004).Au nom de l'idéologie paternaliste, la mairie, de même que la notabilité Ebrié ont reconnu Gonzagueville comme une entité locale appartenant aux ressortissants du Bénin, avec une chefferie assimilable à celle des villages Ebrié. En d'autres termes, dans l'imaginaire populaire de la commune de Port-Bouet, on retient que depuis la création de la chefferie de Gonzagueville en 1980, les liens de dépendance avec la notabilité d'Abouabou ont été transformés en des liens de voisinage, les rapports avec la mairie reconstruits en des relations de partenariat. Bien plus, à cause du fait que depuis l'installation de Louis de Gonzague, toutes les activités politiques sont sous le contrôle des Dahoméens, les autres groupes ethniques et de nationalité les désignent comme les autochtones du site. D'ailleurs, dans la hiérarchie des postes liés à cette chefferie, si les ressortissants du Bénin occupent le poste de premier plan c'est-à-dire celui de chef, quelques groupes ethniques dominants (Baoulé, Alladjan) occupent les postes de second plan c'est-à-dire ceux de notables.

2- Les modalités de contrôle de la vie socio-économique

La vie économique de Gonzagueville est essentiellement articulée autour de la terre. Autoentretenu par les ressortissants du Bénin, elle se développe selon trois principales modalités : l'attachement à l'idéologie du don, ensuite, la redistribution gratuite des parcelles de terre acquises et enfin la diffusion de la croyance selon laquelle la terre serait acquise de façon gratuite.

2.1. L'idéologie du don et la légitimation des pratiques économiques

A l'instar de la vie économique telle qu'elle est organisée au plan national, celle des ressortissants du Bénin à Gonzagueville se rattache à l'économie de plantation (Bonnecase , 2001 ; Kabbanji et Piché, 2006). Si l'on considère alors les pratiques agricoles menées par les premiers venus dahoméens, on peut dire que depuis la période coloniale, l'idéologie du don a été privilégiée dans la structure des échanges avec la notabilité Ebrié. Tout se passe comme si la cession des parcelles de terre acquises par Louis de Gonzague avaient été attestée par une somme d'argent symbolique suivie d'un rituel de libation. En retour, il lui serait exigé de verser à chaque fin de moissons, des dons en nature, c'est-à-dire les produits agricoles ou de pêche (coco, poissons,) aux donateurs Ebrié. Cette façon de légitimer l'accès du fondateur de quartier à la terre est illustrée comme suit: « *pour donner la place, Gonzague a apporté trois bouteilles de Gin aux villageois. Ils ont fait des libations, demandant l'accord, la prière et les bénédictions des ancêtres. Il n'y a pas eu de prix fixé pour la terre. Mais, il versait de temps à autre des fruits de pêche et d'agriculture au village* » (extrait de l'entretien avec le chef Ebrié d'Abouabou).

Cette idée de don a été aussi associée à la mise en valeur des parcelles de terre sous la forme d'un mythe de solidarité. On le perçoit dans la manière dont les récits de la sécurisation de ces parcelles de terres sont organisés. L'identité du donateur⁸ y a été diversifiée afin de montrer que c'est de façon « légale » qu'ils participent à leur mise en valeur. Par le truchement de ce mythe de solidarité, lesdits « Béninois » ont non seulement produits des droits de propriété subjectifs autour des parcelles de terre exploitées, mais pensent aussi les avoir acquises définitivement. Cela transparaît dans plusieurs de leurs discours en ces termes: « *Gonzague a payé 100 hectares de forêts contre une somme symbolique de 1500 francs* » (extrait de

⁸ On parle tantôt de l'administrateur colon Pechou, tantôt du Secrétaire General du Syndicat Agricole Africain Félix Houphouët Boigny, tantôt encore des notabilités Ebrié d'Abouabou ou de Petit-Bassam (village Ebrié de la commune de Port-Bouët)

l'entretien avec les héritiers de Louis de Gonzague), « la terre est un cadeau de Félix Houphouët Boigny » extrait de l'entretien avec le chef Baoulé de Gonzagueville) ; « la terre a été donnée gratuitement par les chefs Ebrié » (extrait d'entretien avec le chef de terre du village Ebrié Abouabou).

La croyance selon laquelle les parcelles de terre sur lesquelles le quartier est construit sont offertes de façon gratuite étant devenue le vecteur directeur de la participation à la vie économique locale, les « Béninois » mobilisent les idéologies de la confiance et de la fraternité pour consolider leur appartenance à Gonzagueville. En outre, dans le contexte colonial, ces deux principes ont été des opérateurs « efficaces » pour exploiter sans contraintes les parcelles de terre en question. Ils indiquent plutôt le mode d'emploi de la mise en valeur « durable » de la terre et permettent ainsi de consolider les premiers réseaux de travail agricole. Selon les données recueillies, c'est en les mobilisant que Louis de Gonzague et les premiers venus dahoméens se sont forgés une réputation économique dans le secteur de Port-Bouet. Ils ont à cette époque transformé l'espace social de Gonzagueville en un front pionnier, recrutant pour la circonstance divers ouvriers agricoles dahoméens et ghanéens. Ces derniers seraient spécialisés dans l'entretien de plantation de cocoteraie, la pêche artisanale.

En toute cohérence, ces habitudes ont été pérennisées sous le parti unique (1960-1990). Avec l'urbanisation de cet espace social, surtout après la création de la mairie (1981 à 1990), de nouvelles activités économiques ont été créées à côté des activités agricoles, et les réseaux de travail se sont diversifiés. Les ressortissants du Bénin se sont alors insérés dans plusieurs activités économiques comme celles de la redistribution de terre, l'exploitation de carrières de sable. A travers ces dernières, ils ont reconstruit leur statut en fonctionnant à Gonzagueville comme s'ils étaient « *là chez eux* ». De même, à cause de la manière dont les activités économiques leur ont été attribuées, ils se sont eux-mêmes auto-proclamés les « autochtones » du quartier et, à l'image des autochtones Ebrié, se sont fait appeler les propriétaires de terre. C'est d'ailleurs pourquoi, l'un des enquêtés déduit ceci : « *parce que ce sont eux qui partagent la terre à Gonzagueville, on les appelait les Ebrié de Gonzagueville* » (extrait de l'entretien avec le responsable des Baoulé de Gonzagueville).

2-2. La redistribution gratuite des parcelles de terre et l'organisation au sein du quartier

L'organisation des ressortissants du Bénin à Gonzagueville s'est progressivement construite autour de deux paramètres : la redistribution gratuite des parcelles de terre acquises et la mobilisation de la norme de premier venu dans l'aménagement de l'espace.

Le premier paramètre, c'est-à-dire la redistribution gratuite des parcelles de terre est la conséquence de la politique d'intégration familiale menée par la mairie et la notabilité Ebrié. Il prend forme et évolue par l'activation du second paramètre, c'est-à-dire la norme de premier venu. En tant que ressources structurelles, c'est par ces deux paramètres que l'imaginaire populaire de la commune de Port-Bouet consacre la toponymie Gonzagueville sur cet espace social. Ils ont également permis de valoriser non seulement l'identité béninoise au sein du quartier mais aussi de l'associer aux transformations sociales qui y sont à l'œuvre.

En outre, entre 1930 et 1950, les Dahoméens se sont installés à Port-Bouet. A cause des pressions urbaines (construction de Wharf, du port, d'usine et d'entrepôt à Vridi, présence du phare) ce secteur de la ville d'Abidjan subi des recompositions spatiales. La présence de main d'œuvre spécialisée, la création de plusieurs bidonvilles restent par exemple les indicateurs sociologiques de ce changement social (Zanou, 1994).

Partant de ce constat, nous pouvons dire aussi qu'une forme de participation sociale et de construction et/ou reconstruction d'appartenance s'est instaurée avec les transformations mis en l'œuvre dans cet espace social. A Gonzagueville, parce que les ressortissants du Dahomey sont les premiers à s'y être installés, ils ont, de fait, facilité l'installation d'autres immigrants tels que les Ghanéens, Sénégalais, Baoulés. En procédant ainsi, les Béninois sont parvenus à soumettre ces nouveaux venus auprès de qui, ils se considèrent comme tuteurs.

Cette façon de fonctionner a été, d'ailleurs, maintenue et renforcée dans la première décennie après la création de la mairie. En outre, avec la politique d'urbanisation de la zone de Port-Bouet, plusieurs bidonvilles ont été détruits. On peut citer entre autres les bidonvilles comme Kpodokodji, Dossouropé, Ahonkodji, Gbediromede, Dieudonné, Cadjoville, Amanou. Leurs occupants, aussi bien des Béninois, Togolais, Ghanéens, que des Sénégalais sont alors venus chercher refuge à Gonzagueville. Sur la base du respect du principe de premiers venus, l'ordre politique, foncier et démographique naissant a été symboliquement conféré à ceux qui se définissent comme Dahoméens.

Depuis cette époque de Louis de Gonzague (période coloniale) jusqu'à celle de la première décennie après la création de la mairie (1980- 1990), la redistribution des parcelles de terre aux nouveaux venus se fait de façon gratuite par ces derniers. Leur exploitation est même soumise à la bienveillance des divinités, des ancêtres Ebrié et Louis de Gonzague inscrit dans cette tendance. A ce point, les éléments structurants comme la redistribution gratuite des

parcelles de terre, la substitution aux autochtones Ebrié, l'adoption de leurs rituels de libation ainsi que la production de récits analogues aux mythes de fondation Ebrié sont devenus les impératifs idéologiques pour faire fonctionner leur espace d'accueil qu'est Gonzagueville sur le modèle des villages Ebrié.

Dans la continuité des points précédents, les pratiques culturelles « béninoises » ont été mobilisées pour donner du sens à l'identité béninoise sur cet espace. Ainsi, dans cette première période après la création de la mairie, à l'instar des autres pratiques collectives autour du foncier et du politique, la vie culturelle devient un élément central des stratégies d'appartenance au quartier. Sous ce rapport, l'animation de l'espace public avec les danses folkloriques béninoises comme le « sangbétô », le « vaudou », le « couvitô » et le « balèlou » ont aidé à la légitimation locale de l'identité béninoise. Les institutions culturelles et /ou religieuses⁹ liées à ces danses sont à cet effet créées sans contraintes.

Sur le plan culturel, la construction de leur appartenance au quartier a été surtout marquée par la recomposition et la domination de la vie culturelle locale. Voici comment cet enquêté « béninois » explique ces recompositions culturelles à Gonzagueville: « *les danses sont de différentes façons : selon la région, la commune et les villages. Les regroupements se font selon les intérêts et les besoins des membres .Pour les associations culturelles, elles se font par ceux qui pratiquent la même danse : on peut donc trouver les danseurs de Agbadja, Tchinkoumin, Zinli, Zongbéto, Kouvitô. Elles sont généralement composées de ressortissants du même village ou de la même ethnie. Quant il s'agit de Zinli, on sait que ce sont les ressortissants du Bénin d'Abomey ... depuis la création de Gonzagueville, ils se regroupent pour faire publiquement ces danses. Ils imposaient la sortie des danses sacrées à tous les résidents qui sont obligés de se cacher* » (extrait de l'entretien avec un responsable de couvent béninois à Gonzagueville).

Telle qu'elle est organisée et vécue, la vie culturelle des ressortissants du Bénin est aussi mobilisée comme une ressource par les acteurs de la mairie. Ceux-ci, de façon prestigieuse, la mobilisent pour définir la commune comme « *une commune d'intégration des immigrés* ». En reconnaissance à ces dits « Béninois » et pour associer la mémoire du quartier à leur identité, ils ont permis le baptême d'une rue du quartier du nom d'un ressortissant du Bénin : la « *Rue Kodjovi Gregoire* ».

⁹ Il s'agit des couvents d'initiations aux rituels béninois

2-3. La croyance en l'allocation gratuite de la terre et la valorisation des liens d'appartenance au quartier

En guise de rappel, il faut mentionner que les premiers rapports d'immigrés avec la terre datent de la colonisation (Bonnecase ,2001 ; Ibo, 2012).La politique agricole initiée à cette période a permis de créer les villages d'immigrés tels que Garango, Koupela (Kabbanji et Piché ,2006). La conséquence majeure de cette politique est qu'au delà de l'enjeu de maximisation de profits pour le compte du colon, l'accès à la terre s'est fait de façon gratuite. Sous le Parti unique (1960 à 1990), au nom du mythe de la construction de la Nation, cette même opération de libre accès à la terre a été repositionnée comme la solution de la vie collective entre les immigrés ouest-africains ayant opté pour le travail de la terre et les groupes locaux (Otch-Akpa ,1993).

A Gonzagueville, c'est surtout autour de la terre que les « Béninois » ont valorisé leur participation à la vie de ce quartier et y ont construit leur appartenance. Du fait même de leur place particulière dans le profil social des résidents du quartier, les allocations gratuites de parcelles de terre ont été reconstruites en un don rituel. Par une telle représentation autour de la terre, les rapports entre les groupes installés sur le site se sont consolidés, leur autonomie proclamée. L'intégration et la gouvernance locale ont pris l'aspect d'une politique familiale avec des formes d'innovation endogènes.

Bien que cela passe essentiellement par le développement de compétences spécifiques autour de la terre, l'attachement à l'espace, « bâti » et aménagé à leur guise ; l'adoption des coutumes Ebrié , le respect des règles d'intégration produites sous le parti unique sont les éléments de reproduction de cette politique. L'enjeu est d'entretenir la diversité locale, de la laisser piloter par les ressortissants du Bénin tout en valorisant les représentations communes entre les résidents de Gonzagueville et les institutions comme la notabilité ébrié d'Abouabou et la mairie.

Si dans ce contexte non marchand, la terre est la principale ressource autour de laquelle se reconstruisent les statuts locaux, se transforment les identités locales et se bâtit une forme d'existence collective, elle est aussi l'opérateur qui oriente l'intégration au sein du quartier sur le modèle de la famille. En cela, tout porte à croire que pour construire la cohésion du quartier, la possession de la terre ou son accumulation, la valorisation des liens sociaux et des valeurs morales autour d'elle, restent le seul mécanisme de la reproduction des rapports locaux

Par une telle stratégie, l'attachement des « Béninois » au quartier s'est construit de façon évolutive : libre accès à la terre, domination des surveillances de terre et/ou de leur mise en exploitation agricole, redistribution autonome de parcelles de terre -c'est à dire sans avoir recours aux autochtones Ebrié. De telles pratiques sont restituées dans ce témoignage : « *Tous n'ont pas les mêmes droits. Ils se sont eux-mêmes fait des titres. Ceux qui ont le certificat de plantation et les plus anciens qui ont eu les terres avec les parents ébrié pensent qu'ils sont propriétaires. Ce sont eux qui attribuent la terre aux nouveaux résidents... Après Gonzague, plus personne n'a consulté les chefs passés pour s'installer sur nos terres, cela s'est organisé entre eux* » (extrait de l'entretien avec le chef Ebrié du village d'Abouabou).

S'appuyant sur l'idée que l'allocation gratuite de terres permet de valoriser les liens d'appartenance au quartier, c'est sous l'angle de la construction de la mémoire du quartier que cela se perçoit davantage. Pour y arriver, les éléments idéologiques et structurels comme l'idée selon laquelle le fondateur du quartier serait un ressortissant du Bénin, l'identité de son chef ainsi que la croyance selon laquelle la modernisation du quartier (électrification, construction d'écoles, de marchés, de routes) sont du fait des « Béninois » et pérennisées dans l'imaginaire populaire de la ville d'Abidjan. Cette mémoire du quartier, telle quelle est produite, met de façon souterraine, l'accent sur leurs compétences subjectives autour du foncier, la transformation du lien de dépendance avec le village Ebrié hôte en lien de voisinage.

Discussion et conclusion

Ces résultats de l'étude convergent avec les travaux de plusieurs auteurs. On peut citer entre autres Zoukou (1982), Chauveau (2000) , Akindes (2003), Dembélé (2002,2003, 2009) , Gnabéli (2005a,b), SIGS (2008) Babo (2011) et Ibo (2012) . Respectivement, ils démontrent dans leurs travaux comment la vie commune entre les immigrants et les groupes ethniques ivoiriens a été organisée au cours des périodes coloniales et du parti unique. Au delà des pactes d'intégration et de cohabitation, leur point de vue se rejoint aussi sur la façon dont la participation et l'appartenance de ces immigrants à la vie de la nation a été stratégiquement organisée.

Sous le Parti unique particulièrement, au nom de l'idéologie de la solidarité, l'Etat et ses organes relais ont institué l'intégration des immigrants comme une obligation d'utilité publique. Pour ce faire, il a donc mis en place une politique publique informelle, avec pour centre d'intérêt la politique du laisser-faire. Sur la base de cette dernière, les immigrants ouest-africains ont pu acquérir des droits (économiques, politiques) subjectifs et se légitimer sur les

espaces d'accueil. C'est principalement dans cet ordre d'idées que la terre par exemple, est restée le principal opérateur structurant l'identité, le statut et les positions sociales de ces immigrés en Côte d'Ivoire.

A Gonzagueville, les expressions de la citoyenneté factuelle chez les immigrés « béninois » reste un symbole de la réussite de ce type d'intégration des immigrés ouest-africains. Elles visent tant bien que mal à montrer la capacité des autorités municipales à faire appliquer les lois et les réglementations liées à une réelle volonté politique.

La façon dont ces immigrés se sont impliqués significativement dans la vie politique, économique, culturelle de cet espace d'accueil a donné un caractère spécifique au système des relations. Mais, avec l'avènement du multipartisme en 1990, une transformation progressive de cette citoyenneté est incitée aussi bien au plan national que local. On assiste à l'interdiction formelle de ces manières de se structurer au sein du quartier pour les raisons suivantes. D'abord, au plan national, la réhabilitation de l'Etat de droit a conduit à des réorganisations structurelles où l'on note notamment l'interdiction des emplois formels, de l'accès à l'administration publique aux étrangers. De même, les réformes initiées sur l'intégration de ces immigrés n'ont mis l'accent que sur des lois de préférences nationale : loi sur le contrôle de la migration ou la carte de séjour (1990), loi sur le code électoral (1991) et la nouvelle loi sur la propriété foncière (1998). Ensuite, au plan local, la réactivation de l'autochtonie Ebrié n'a fait que réduire et éliminer leur marge de manœuvre autour des ressources du quartier (Houédin 2014).

Pour donc contrer l'idée, l'illusion dominante de l'autochtonie chez les immigrés ouest-africains en Côte d'Ivoire, ces transformations normatives sont affichées comme une garantie. Toutefois, elles n'ont entraîné que de récurrents conflits entre ces immigrés et les autochtones ivoiriens surtout, autour du foncier. A Gonzagueville tout comme au plan national, il reste aux pouvoirs publics à trouver l'équilibre entre les tentatives de remise en ordre formel du processus d'intégration et les acquis symboliques générés par cette expérience de citoyenneté de fait.

Bibliographie

Akindes F., 2003, Le lien social en question dans une Afrique en mutation. In BOULAD-AYOUB, Josiane et BONEVILLE, Luc. *Souveraineté en crise*, .Collection : Mercure du Nord. Québec : L'Harmattan et Les Presses de l'Université Laval, Edition complète du 22 juillet 2005. Disponible sur [http://www.uqac.ca/Classiques des sciences sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)

Akindes F., 2004, Racines des crises sociopolitiques en Côte d'Ivoire et sens de l'histoire. *Série de monographies*, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA), Dakar. Disponible sur <http://www.codesria.org/IMG/pdf/Akindes.pdf>

Antoine L., 1991, *Colonisation, enseignement et éducation*. L'harmattan, Paris.

Babo A., 2011, La politique publique de l'étranger et la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire. In AKINDES, Francis. (dir.) : *Côte d'Ivoire, la réinvention de soi dans la violence*, Editions du Codesria, Dakar. Disponible sur <http://www.codesria.org/IMG/pdf/2-Babo-2.pdf>

Benoist J-R., 2003, Pogrom contre les Dahoméens et les Togolais en Côte d'Ivoire en octobre 1958. In COQUERY-VIDROVITCH, Catherine. GOERG, Odile. MANDE, Issiaka. RAJAONAH, Faranirina. *Etre étranger et migrant en Afrique au xxè siècle : modes d'insertion et enjeux identitaires*. Vol 1. Politiques migratoires et construction des identités, Harmattan, Paris

Bonnecase V., 2001, Les étrangers et la terre en Côte d'Ivoire à l'époque coloniale. In *Document de travail de l'Unité RÉFO*, 2, Montpellier. Disponible sur www.hubrural.org/IMG/pdf/cote_ivoire_bonnecase.pdf

Bonzon S., 1967, Les dahoméens en Afrique de l'ouest. In *Revue française des sciences politiques*. vol 17, n°4.

Bouquet C., 2003, Le poids des étrangers en Côte d'Ivoire. In *Annales de Géographie* n° 630. Armand Colin, Paris.

Bredeloup S., 2003, La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger. In *Revue Européenne des Migrations Internationales* vol. 19 - n°2. Les initiatives de l'étranger et les nouveaux cosmopolitismes. Disponible sur <http://remi.revues.org/461> ; DOI : 10.4000/remi.461

Carrel M., 2007, La citoyenneté urbaine du point de vue des gouvernés. *Synthèse bibliographique*, Paris, Éditions du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture, Ministère du Développement durable (MEEDDAT),. Disponible [http://](http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/.../Citoyennete_urb_gouvernes.p..) sur rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/.../Citoyennete_urb_gouvernes.p..

Chauveau J-P., 2000, Question foncière et construction nationale en Côte d'Ivoire. In *Politique Africaine* n°78 : Côte d'Ivoire la tentation ethnonationaliste. Karthala, Paris.

Dembélé O., 2002, La construction économique et politique de la catégorie "étrangers" en Côte d'Ivoire. In *Côte d'Ivoire l'année terrible : 1999-2000*. Karthala, Paris

Dembélé O., 2003, Côte d'Ivoire : la fracture communautaire. In *Politique Africaine*. n°89. La Côte d'Ivoire en guerre. Karthala, Paris.

Dembélé O., 2009, Migration, emploi, pression foncière et cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Migration en Côte d'Ivoire : *Document thématique* .Organisation internationale pour les migrations (OIM). Disponible sur www.iomdakar.org/.../migration_emploi_pression_fonciere_2009.pdf

Dozon J- P., 1997, L'étranger et l'allochtone en Côte d'Ivoire. In CONTAMIN. MEMEL, Foté *.Le modèle ivoirien en question : crises, ajustements, recomposition*. Orstom, Paris.

Dupire M. et Bernus E., 1960, Planteurs autochtones et étrangers en Basse Côte d'Ivoire orientale. In *Etude éburnéenne*, Vol VIII, Direction de la recherche scientifique, Ministère de l'éducation nationale de la République de Côte d'Ivoire, Abidjan.

Gnabéli R Y., 2005a, Sédentarisation et non modernisation de l'habitat chez les allogènes en milieu rural ivoirien. In *NYANSA-Pô (Revue Africaine d'Anthropologie)*, n°2, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI), Université de Cocody, Abidjan

Gnabéli R Y., 2005b, Nature et enjeux des associations d'origine. *Thèse unique de Doctorat*. EHESS, Paris.

Gnabéli R Y., 2008, La production d'une identité autochtone en Côte d'Ivoire. In *Journal des Anthropologues (Revue de l'Association Française des Anthropologues)*, n° 114-115. Disponible sur <http://jda.revues.org/326>

Houédin B C., 2013, La dynamique de l'identité d'un quartier d'immigrés à la lumière des enjeux fonciers urbains. *Thèse Unique de Doctorat en Sociologie*. Institut d'Ethno-Sociologie-IES. Université de Cocody, Abidjan

Houédin B C., 2014, Réforme sur la migration, conflits et citoyenneté d'immigrés d'origine béninoise à Gonzagueville-Abidjan (Côte d'Ivoire). In *Revue du Laboratoire de Sociologie Economique et d'Anthropologie des Appartenances Symboliques (LAASSE)*, n°2. Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan. Disponible sur <http://www.laasse-socio.org>

Ibo J., 2012, Phénomène d'acquisition massive des terres agricoles et dynamiques socio-foncieres. In *Conférence –débat Inades-formation international* Abidjan. Disponible sur www.inadesfo.net/.../acquisition_massive_des_terres_et_dynamiques_soc.pdf

Kabbanji L et PicheV., 2006, Politiques migratoires et migrations de travail des Burkinabé vers la Côte d'Ivoire. In *Determinants of International Migration' conference (DEMIG Conference)*23–25. Wolfson College, University of Oxford. Disponible sur http://www-aidelf.ined.fr/colloques/Aveiro/Communications_Aveiro/Schoenmaeckers/T_Kabbanji_Pich.pdf

Kipré P., 2005, *Côte d'Ivoire : la formation d'un peuple*. SIDES-IMA, Paris

Otch-akpa B., 1993, Le principe: « la terre appartient à celui qui la met en valeur », l'envers sociopolitique de la problématique foncière de l'État ivoirien 1963-1993, *Thèse de doctorat* Université de Paris I, Sorbonne

SIGS., 2008, *Foncier rural : être propriétaire de terre en Côte d'Ivoire*. CERAP, Abidjan.

Sylla L., 1985, Genèse et fonctionnement de l'Etat clientéliste en Côte d'Ivoire. *Colloque sur « Etat et Société en Afrique »*, International Conference Sponsored by the Center for Asian and African Studies, El Colegio de Mexico, and the Joint Committee on African Studies of the American Council of Learned Societies and the Social Sciences Research Council, Oaxtepec,

Mexico, Octobre 1983 .Publié dans les Archives Européennes de Sociologies, Tome XXI, N° 1.

Swartz A., 1972, *Immigration et développement dans le sud-ouest ivoirien*. Orstom/Bnetd, Abidjan

Thériault J-Y., 1999, Présentation. La citoyenneté: entre normativité et factualité. In *Sociologie et sociétés*, vol. 31, no 2. Disponible sur http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Toukara G D., 2008, *Migrants soudanais/maliens et conscience ivoirienne : les étrangers en Côte d'Ivoire (1903-1980)*. L'Harmattan, Paris.

Zanou B., 1994, *Abidjan la cosmopolite : une étude démographique de la ville d'Abidjan*. INS, Abidjan

Zoukou N., 1982, Immigration développement économique et intégration nationale dans la région d'Oumé. *Thèse de doctorat 3^{ème} Cycle*. Institut de Géographie, Paris